

POSTE ACADEMIQUE TEMPS PLEIN EN**DROIT EUROPEEN****(CORRESPONDANT À 50% ENSEIGNEMENT ET 50% RECHERCHE)****FACULTE DE DROIT ET DE CRIMINOLOGIE**

Référence : 2026/A029

Date limite du dépôt des candidatures : 09/03/2026

Date d'entrée en fonction prévue le : 01/10/2026

Descriptif du poste

La Faculté de droit et de criminologie de l'ULB ouvre une chaire à temps plein en droit européen, en vue d'enseigner plusieurs cours de droit de l'Union européenne, à des publics variés (Bachelier, Master et Master de spécialisation en droit européen).

Domaine de recherche : Droit de l'Union européenne

Objectifs pédagogiques et scientifiques :

- **Enseignement**

Le/la titulaire du poste devra développer des outils pédagogiques pour favoriser l'apprentissage du droit de l'Union européenne et du droit comparé par des étudiant·e·s en droit inscrit·e·s dans des filières diverses. Les cours à dispenser s'adressent tantôt à des étudiant·e·s de bachelier, tantôt à des étudiant·e·s de master ou de master de spécialisation. Certains cours requièrent également d'encadrer des assistant·e·s chargés d'exercices.

Le/la titulaire du poste encadrera des étudiants de master et de master de spécialisation dans leur travail de fin d'études. En outre, il/elle sera amené·e à s'impliquer dans la gestion collective du Master de spécialisation en droit européen.

- **Recherche**

Le/la titulaire du poste sera invité·e à rejoindre le Centre de droit européen de la Faculté de droit et de criminologie et à y mener des recherches dans le champ du droit de l'Union européenne.

Outre ses activités de recherche personnelles, le/la titulaire devra :

- Participer activement aux séminaires internes du Centre,
- Organiser et participer à des conférences en lien avec le droit de l'Union européenne et les intérêts de recherche du Centre,
- Collaborer avec les membres du Centre de droit européen, de la Faculté de droit et de criminologie et les membres affiliés de l'Institut d'études européennes de l'ULB, y compris

- dans des activités de recherche interdisciplinaires.
 - Contribuer à l'encadrement des chercheurs dans le domaine du droit de l'Union européenne (promotion ou co-promotion de thèses de doctorat, éventuellement en partenariat des collègues d'autres disciplines, projets de recherche).
 - Contribuer à l'insertion de l'ULB dans les réseaux belges et internationaux actifs dans ce champ, afin d'y accroître le rayonnement de l'université.
- **Services à la collectivité**

Le/la titulaire du poste devra participer activement à la vie interne de l'université, et en particulier à celle de la Faculté de Droit et de Criminologie, du Centre de droit européen et de l'Institut d'études européennes. Il/elle sera invité-e à développer une expertise susceptible d'être mobilisée avec profit dans les services rendus par l'université à la communauté, qu'il s'agisse de vulgarisation, de recherche appliquée ou de recherche de pointe.

Cours repris dans la charge au moment du recrutement

Les cours qui font partie de la charge d'enseignement au moment du recrutement sont les suivants :

- **Protection juridictionnelle dans l'Union européenne (24 heures, premier quadrimestre, Bruxelles)** : cours en français obligatoire pour les étudiant-e-s du Master de spécialisation en droit européen, et offert comme cours à option pour les étudiant-e-s du master en droit, finalité droit international et public (effectif environ 60 étudiant-e-s). Le cours est accompagné de 12 heures de séances d'exercices encadrées par un-e assistant-e.
- **Droit public européen (24 heures, second quadrimestre, Bruxelles)** : cours en français à option offert aux étudiant-e-s de master en droit, finalité droit international et public (effectif environ 100 étudiant-e-s).
- **Internal Market (24 heures, second quadrimestre, Mons)** : cours en anglais ouvert aux étudiant-e-s du master en droit, finalité « droit de l'entreprise », module droit européen. Le cours sera ouvert pour la première fois en 2026-2027 (effectif estimé une vingtaine d'étudiant-e-s).
- **Comparative Law (36 heures, premier quadrimestre, Bruxelles)** : cours en anglais obligatoire pour les étudiant-e-s de bachelier en droit (effectif environ 250 étudiant-e-s). Le cours est accompagné de 12 heures de séances d'exercices encadrées par plusieurs assistant-e-s.

La charge de cours est de 120 heures par an. Le contenu de la charge d'enseignement pourra être réexaminé à terme régulier en concertation avec les autorités facultaires.

Titre requis

Docteur-e à thèse en sciences juridiques, spécialisé-e en droit de l'Union européenne.

Compétences requises

- Disposer d'une ancienneté scientifique de 4 années minimum au moment de l'engagement. L'ancienneté scientifique inclut notamment la réalisation d'une thèse de doctorat à temps plein (financement boursier ou contractuel).

- Disposer d'un excellent dossier scientifique et d'une expérience de recherche significative en droit de l'Union européenne, attestés par des publications pertinentes, la participation à des réseaux de recherche, ou la participation régulière à des conférences académiques dans ce domaine.
- Disposer d'excellentes aptitudes pédagogiques.
- Maîtriser activement le français, oral et écrit et être capable d'enseigner dans cette langue (niveau C1).
- Maîtriser activement l'anglais, oral et écrit, et être capable d'enseigner dans cette langue (niveau C1).

Constituent des atouts :

- Une expérience d'enseignement à l'université,
- Une expérience postdoctorale,
- Une expérience de la pratique du droit de l'Union européenne, acquise notamment au sein des institutions européennes,
- Un intérêt pour la recherche interdisciplinaire en études européennes,
- Un profil international attesté par une mobilité en dehors de l'institution où a été réalisé le doctorat, des publications internationales ou la participation à des réseaux ou projets de recherche internationaux,
- La connaissance d'autres langues de l'Union, et d'autres systèmes juridiques, ou encore
- Une expérience de recherche et d'enseignement en droit comparé.

Intéressé·e ?

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Mme Chloé Brière (téléphone : +32 2 650 20 76 – courriel : chloe.briere@ulb.be).

Votre dossier de candidature sera composé d'un Curriculum vitae (*si vous le souhaitez, un CV type peut être téléchargé via le site internet : <https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/emplois-academiques-et-scientifiques-cv-type>*) et d'un document complété à l'aide du modèle disponible à cette adresse <https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/1f-dossier-de-candidature-acad-tps-plein-docx>).

Ce modèle structure votre dossier de candidature en reprenant les éléments suivants :

- Une lettre de motivation
- Un rapport de 7000 signes (ou 4 pages) environ portant sur vos activités de recherche, passées et présentes, et incluant un projet de recherche pour les années à venir, comprenant notamment l'insertion envisagée au sein des équipes de recherche de l'ULB
- Un dossier d'enseignement comprenant un rapport de 7000 signes (ou 4 pages) environ sur vos activités d'enseignement antérieures et un projet d'enseignement pour les 5 premières années du mandat, qui s'intègre de manière cohérente dans la vision de l'entité de rattachement et dans les profils d'enseignements des filières de formation auxquelles le candidat devra contribuer. Le dossier d'enseignement devra au minimum indiquer la manière dont seraient enseignés et évalués les cours envisagés dans la vacance. Les candidat·e·s sont libres de préciser les tâches et exercices demandés aux étudiant·e·s ou les méthodes pédagogiques qui seront mobilisées. La vision de la Faculté ainsi que les programmes des formations dans lesquels ces cours s'intègrent sont disponibles à la page suivante : <https://droit.ulb.be/fr/navigation/les-etudes>.
- Une note sur les réalisations et projets internationaux (4 pages maximum)
- Les noms et adresses mail de contact de cinq personnes de référence susceptibles d'être contactées par les organes chargés d'évaluer les dossiers, en veillant à l'équilibre des genres. Ces personnes ne peuvent être en conflit d'intérêts en raison de liens familiaux ou affectifs.

Les dossiers incomplets ou les dossiers n'utilisant pas le canevas mis à votre disposition ne seront pas examinés par la commission de sélection.

La nomination, dans le cadre académique de l'ULB, se fait au rang de chargé-e de cours. Dès leur nomination, les membres du corps académique sont autorisé-e-s à porter le titre honorifique de professeur-e.

Où se rendre pour postuler ?

Cliquez ici : <https://jobs.ulb.be/job-invite/1739/?isInternalUser=true>

Pour tout problème de connexion ou question à propos de notre application, consultez notre FAQ : [e-recrut-mode-d-emploi-candidat-fr- 1734942952302-pdf](#)

Politique d'égalité des chances

La politique de gestion du personnel de l'ULB est axée sur la diversité et l'égalité des chances.

Nous recrutons les candidat-e-s en fonction de leurs compétences, indépendamment de leur âge, leur genre, leur orientation sexuelle, leur origine, leur nationalité, leurs convictions, leur handicap, etc.

Vous souhaitez bénéficier d'aménagements raisonnables dans le cadre de la procédure de sélection en raison d'un handicap, d'un trouble ou d'une maladie ? N'hésitez pas à prendre contact avec Marie Botty (marie.botty@ulb.be) notre personne de contact en charge des aspects de diversité pour le personnel enseignant et scientifique. Soyez assuré-e que toute information transmise restera confidentielle.

Plus de détails sur les politiques de genre et de diversité sont disponibles sur <https://www.ulb.be/fr/l-ulb-s-engage/diversites>.

Vous trouverez l'ensemble des dispositions relatives aux carrières du corps académique sur notre site à l'adresse <http://www.ulb.ac.be/emploi/academique.html>.